

réseau spécial



NÉGOCIATION 2008

Une entente de principe a été conclue avec Hydro-Québec, le mercredi 5 mars 2008. Cette entente, négociée de façon intensive du 31 janvier au 5 mars 2008, porte sur la rémunération des salaires, primes, indemnités et allocations, sur le régime d'intéressement et le régime de retraite d'Hydro-Québec.

Le 12 mars 2008, l'exécutif provincial de la section locale 1500 a adopté l'entente de principe de façon unanime.

Vous serez convoqués en assemblées générales par vos structures régionales respectives du 25 mars au 7 mai prochain.

Le dépouillement du vote provincial sera effectué le 8 mai 2008.

Syndicalement,

Votre comité de négociation :

Richard Perreault, président provincial
Sylvain Dubreuil, vice-président provincial, Maisonneuve
Bertrand Méthot, vice-président provincial, Manicouagan
Claude Rouleau, vice-président provincial, Richelieu

(/fa sepb574)

Fiers de notre passé
MAÎTRES DE NOTRE AVENIR